

**23^{ème} BIATHLON NATIONAL UNOR DES CADRES DE RESERVE JEAN HUMBERT
BUSSANG (VOSGES)
28-29 janvier 2017**

Cette épreuve nationale organisée par l'AOCRV est ouverte à tous sur justification d'un certificat médical.

Cette compétition fera l'objet des classements suivants :

- classement par équipe effectuant 1 tour et 2 tours
- classement individuel 1 tour et 2 tours
- classement enfants qui ne feront qu'un tour

ORGANISATION DE L'ÉPREUVE :

- circuit de 10 km en 2 boucles de 5 km chacune à skis de fond avec tir à la carabine en position couchée et debout.
- équipes composées de 3 concurrents
- les carabines à air comprimé seront au pas de tir dans un secteur sécurisé
- possibilité d'entraînement sur le circuit le samedi 30 janvier après-midi
- les épreuves se dérouleront le dimanche 31 janvier sur le circuit du Centre Communal de Bussang : le premier départ sera donné à 8h31
- réunion d'information et communication de l'ordre de départ des équipes à la Maison de vacances AZUREVA le samedi 28 janvier à 18h
- proclamation des résultats à la Maison de vacances AZUREVA le dimanche 29 janvier à 12h30
- l'épreuve aura lieu quel que soit le temps (ski de fond ou cross)
- un certificat médical d'aptitude sera demandé

HEBERGEMENT :

- la Maison de Vacances AZUREVA Massif des Vosges, 2 rue du Larcenaire 88540 BUSSANG met à notre disposition ses locaux et ses installations.
- les participants peuvent venir accompagnés de leur famille ou amis et seront logés en chambres particulières
- les chambres seront libérées à 13h le dimanche
- un local et des douches seront à la disposition des participants.

ASSURANCES :

- tous les participants devront prendre toutes dispositions pour eux-mêmes et leur famille.

TENUE :

- militaire (treillis, chemise, béret, chaussettes blanches) ou civile.

MATERIEL :

- skis de fond personnels
- possibilité de louer des skis de fond et des chaussures sur place (11€ pour le séjour) . En cas de location préciser la peinture des chaussures.
- prévoir des chaussures de sport en cas d'enneigement insuffisant.

ACCUEIL :

- le samedi de 11h à 12h et de 14h à 18h

ENGAGEMENT :

- les fiches d'engagement et de séjour devront parvenir accompagnées du chèque correspondant à votre demande avant le 10 janvier 2017. [Un engagement non accompagné du chèque ne sera pas pris en compte .Aucun hébergement ne pourra être garanti après le 10 janvier 2017](#)

Renvoyer vos fiches à l'adresse suivante :

LCL (R) COLNET Jean-Luc 4, rue du Gué
Tel 03 29 38 17 46 Adresse internet : colnet.jean-luc@orange.fr

88130 HERGUGNEY